



**Rapport
du
maire**

**sur la
situation
financière**

**au
31 octobre
2015**

**Présenté à la séance ordinaire du
9 novembre 2015
par le maire, monsieur Joseph Imbeault**



Membres du conseil municipal

- Monsieur Joseph Imbeault, maire
- Monsieur Gilbert Dupont, conseiller district #1
- Monsieur Sylvain Junior Larocque, conseiller district #2
- Madame Huguette Tremblay, conseillère district #3
- Monsieur Jérémie Gagnon, conseiller district #4
- Monsieur Neil Brien, conseiller district #5
- Monsieur Romain Bergeron, conseiller district #6



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je vous fais rapport sur la situation financière de la municipalité et vous donne les orientations du budget 2016.

La Loi exige du maire de chacune des municipalités du Québec de présenter ce rapport au moins quatre semaines avant la présentation du budget, ceci dans le but de vous informer à l'avance des implications que le prochain budget pourrait avoir sur votre compte de taxes.



Nous joindre

- **Adresse** : 523, route 138, Ragueneau (Québec) G0H 1S0
- **Téléphone** : 418 567-2345
- **Télécopieur** : 418 567-2344
- **Courriel** : ragueneau@municipalite.ragueneau.qc.ca
- **Site internet** : <http://municipalite.ragueneau.qc.ca>
- **Page Facebook** : www.facebook.com/MunicipaliteRagueneau

ÉTATS FINANCIERS 2014

Les états financiers de l'année 2014 de la municipalité de Ragueneau ont été vérifiés par la firme « Mallette, comptables agréés » qui a déposé son rapport au conseil le 13 avril 2015. Les résultats révélaient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 134 939 \$. Le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2014 était de 374 529 \$ (95 154 \$ d'affecté) et la dette à long terme s'élevait à 1 253 000 \$.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés au bureau de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL - ANNÉE 2015

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

- ✧ Un conseiller reçoit une rémunération de 200 \$ et une allocation de dépenses de 100 \$ mensuellement;
- ✧ Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 590 \$ et une allocation de dépenses de 295 \$ mensuellement;
- ✧ Le maire suppléant reçoit une rémunération additionnelle de 100 \$ et une allocation de dépenses supplémentaire de 50 \$ mensuellement;
- ✧ De plus, un membre du conseil reçoit une rémunération de 36 \$ par réunion pour représenter la municipalité dans certains comités ou organismes.

ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Pour l'année 2015, je ne prévois pas de problèmes financiers s'il n'y a pas d'imprévu. Il faut cependant demeurer prudent. Voici les résultats au 31 octobre 2015 :

	Budget 2015	Résultat au 2015-10-31
<u>REVENUS</u>		
Taxes et tarification	1 155 700 \$	1 061 208 \$
Paiements tenant lieu de taxes	94 343 \$	50 954 \$
Services rendus	223 212 \$	136 327 \$
Transferts	379 000 \$	379 341 \$
Imposition de droits	14 100 \$	30 326 \$
Amendes et pénalités	5 950 \$	7 109 \$
Intérêts	5 800 \$	4 799 \$
Autres revenus	<u>6 524 \$</u>	<u>41 663 \$</u>
Total des revenus :	1 884 629 \$	1 711 727 \$
<u>CHARGES</u>		
Administration générale	440 202 \$	376 912 \$
Sécurité publique	290 414 \$	172 122 \$
Transport	620 700 \$	263 049 \$
Hygiène du milieu	394 677 \$	236 445 \$
Santé et bien-être	39 250 \$	54 807 \$
Aménagement, urbanisme et développement	210 500 \$	164 547 \$
Loisirs et culture	230 786 \$	135 413 \$
Frais de financement	<u>42 200 \$</u>	<u>25 267 \$</u>
Total des charges :	2 268 729 \$	1 428 562 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales :	- 384 100 \$	283 165 \$
<i>Conciliation à des fins fiscales :</i>		
Produit de disposition	0 \$	0 \$
Affectation	- 5 500 \$	-16 323 \$
Amortissements	479 200 \$	0 \$
Remboursement en capital sur la dette	<u>- 89 600 \$</u>	<u>- 36 819 \$</u>
Sous-total	384 100 \$	-53 143 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :	0 \$	230 022 \$

RÉALISATIONS - 2015

L'année 2015 nous aura permis de réaliser plusieurs projets qui contribueront à maintenir et à améliorer les services à la population :

- ✧ rampe d'accès à la salle polyvalente;
- ✧ réalisation de travaux de voirie tels que débroussaillage de fossés et recharge mécanique d'asphalte;
- ✧ continuité du dossier de mise aux normes de l'eau potable conjointement avec la municipalité de Chute-aux-Outardes;
- ✧ aménagement du chemin d'accès au quai et amélioration des installations touristiques;
- ✧ entretien des sentiers de la rivière au Rosiers et de la Fascine;
- ✧ achats de bornes fontaines;
- ✧ rénovations au Centre communautaire Édouard-Jean;
- ✧ implantation de l'unité d'évaluation en ligne;
- ✧ construction d'un monument en mémoire de Georges-Henri Gagné.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

La loi impose au maire de déposer une liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ou comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclue avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense totale de plus de 25 000\$.

Fournisseur ou contractant	Contrat de 25 000 \$ et plus	Contrat de plus de 2 000 \$	Objets
Hydro-Québec	79 829.36 \$		Électricité
Dumont Chrysler Jeep	35 455.67 \$		Achat d'un camion
Mines Seleine	32 063.52 \$		Achat de sel de déglçage
Construction Nicolas Avoine		13 432.57 \$ 4 017.08 \$ 20 907.83 \$ 14 429.36 \$ 2 609.93 \$	Portes au Centre communautaire Démolition suite au sinistre Réparation du 521, route 138 Installation d'une rampe Portes de la salle polyvalente

OBJECTIFS 2016

Dans la présentation des prévisions budgétaires de l'année 2016, nous devons tenir compte de certains éléments qui influenceront les dépenses de la municipalité :

- ✧ mise aux normes de l'eau potable;
- ✧ travaux d'amélioration de la chaussée;
- ✧ réfection d'un ponceau – rue des Mouettes;
- ✧ études concernant la mise aux normes du réseau d'égout.

ORIENTATIONS 2016

En ce qui concerne l'orientation du budget 2016, les dépenses devraient augmenter au rythme de l'inflation, des projets à réaliser et des financements en cours. Par conséquent, la taxe foncière et les taxes de services pourraient subir une légère augmentation.

INFORMATIONS 2015

La population de Ragueneau est de 1 401 personnes selon la Gazette officielle du Québec.

Évaluation imposable 2015 (au dépôt du rôle le 9 septembre 2014) :	48 341 300 \$
Évaluation non imposable 2015 : (église, écoles, presbytère, gouvernement, édifices municipaux)	7 579 800 \$
Évaluation foncière 2015 :	55 921 100 \$

CONCLUSION

Le budget 2016 ainsi que le plan triennal d'immobilisation 2016-2017-2018 seront adoptés lors d'une séance spéciale qui se tiendra à compter de **19 h 30 le lundi 21 décembre** prochain. Je vous invite fortement à venir nombreux pour assister à cette importante rencontre publique afin de connaître les orientations financières 2016 de votre Conseil municipal.

Je tiens aussi à profiter de cette occasion pour remercier tous les élus, les employés ainsi que les bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Sans vous, ces comités et activités ne connaîtraient pas autant de succès.

Soyez assuré(e)s que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité et planifiera efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possibles.

Au nom des membres du conseil municipal, du personnel et en mon nom personnel, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,



Joseph Imbeault

